

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 3**

**01 – AIN**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE**

**Ventes et cessions**

105 015 622 RCS Bourg-en-Bresse.

**KUMBA.**

*Forme* : Société à Responsabilité Limitée.

*Adresse* : 70, Rue De la Fontaine Sucrée, 01170 Crozet.

*Origine du fonds* : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 225000 EUR.

*Etablissement* : Etablissement principal.

*Activité* : Restauration traditionnelle, restauration rapide sur place ou à emporter (licence alcool), achat vente de goodies, bijoux fantaisie et de tout objet artisanal..

*Adresse* : 70, Rue De la Fontaine Sucrée, 01170 Crozet.

*Précédent propriétaire* : 898 567 466 RCS Bourg-en-Bresse. **APANIA.**

*Date de commencement d'activité* : 4 juin 2026.

*Publication légale* : Lavoixdelain.fr du 16 juin 2026.

*Oppositions* : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière date des publications légales, dans les locaux de la SELARL SUBLET-FURST ET FUVERGUE ; Maître FAUVERGUE, Avocat – 12 Rue de Genève 01210 FERNEY VOLTAIRE, où domicile a été élu à cet effet.

*Commentaires* : Acte sous seing privé en date du 04/06/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de service des impôts de l'ain le 12/06/2026, Dossier dossier 2026 00026465. Référence : Réf. 0104P01 2026 A 00862. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 357 Rue Voltaire 01220 DIVONNE-LES-BAINS. Adresse du nouveau propriétaire : 70 Rue De la Fontaine Sucrée 01170 CROZET. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..